



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2023/13

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2023

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2022**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 28 avril 2023 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE** le *procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 décembre 2022.*

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 avril 2023.

Membres présents	20
Membres représentés	09
Abstention (s)	1
Votants	0
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	28
Pour	28
Contre	0

Le Président

Lionel LARRÉ.



5 MAI 2023

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

4 MAI 2023